



PAR COURRIEL

Québec, le 1<sup>er</sup> aout 2024



**Objet : Demande d'accès aux documents**  
**N/Réf. : 1847 00/2024-2025.215**



Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 19 juillet dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

- « Liste de détaillants de tabac, de vapotage et de boutiques d'accessoires de cannabis et de fumeurs à travers le Québec. » (*sic*).

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, un document répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

Veuillez noter que cette liste n'est pas exhaustive, car certains commerces peuvent être absents de la liste, car nouveaux ou inconnus.

De plus, certains commerces peuvent avoir fermé ou être déménagés depuis notre dernière visite. Également, une erreur dans la catégorie du dossier pourrait avoir entraîné un retrait de l'extraction ayant mené à la création de cette liste.

... 2

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1).

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

[REDACTED]

pour Annie Larivière

p. j. 2